



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



17 Octobre 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Une réunion pour rien ! Quand Bercy fait la politique des transports en France. Les Parlementaires joueront-ils leur rôle ?**

**Ce mercredi 16 octobre était organisée une nouvelle réunion entre les organisations professionnelles représentatives du secteur (FNTR-OTRE-TLF) et le Secrétaire d'État aux Transports. L'objectif ? Apporter une réponse concrète à la contre-proposition du secteur pour se substituer à la baisse de 2 centimes de la rétrocession sur le gazole professionnel. Et le constat est sans appel : le gouvernement demeure sourd aux attentes du secteur. C'est maintenant vers les Parlementaires que vont se tourner les professionnels avec, pour date butoir, le vote du Projet de Loi de Finances en première lecture le 19 novembre prochain. En cas d'échec, elles décideront avec leurs représentations régionales des modalités d'expression de la colère de la profession.**

Le Projet de Loi de Finances 2020 alourdira nécessairement la fiscalité des entreprises du secteur du transport et de la logistique. Pour le GNR et la DFS, la trajectoire est déjà fixée. D'autres mesures viennent impacter la compétitivité des entreprises françaises et menacent l'emploi comme le bonus/malus sur les contrats courts que le gouvernement nous impose. A cela, s'ajoute la baisse de 2 centimes de la rétrocession TICPE qui préfigure la fin programmée du gazole professionnel.

Face à cette fragilisation permanente des entreprises, et en même temps, pour répondre aux nécessaires objectifs de financement des infrastructures et de la transition énergétique, la profession, dans un esprit de responsabilité a fait une proposition innovante qui est restée sans réponse de la part de Bercy comme le confirme la réunion de ce jour.

La confiance n'est plus là. Après des semaines de tergiversations et de promesses non tenues, et suite à une nouvelle réunion décevante avec le Secrétaire d'État aux Transports, les professionnels ont décidé de faire appel à la responsabilité des Parlementaires dans le cadre du vote du PLF 2020 en portant, en lieu et place de l'article 19, un amendement alternatif sur une éco-contribution obligatoire.

**Une mobilisation partout en France**

Sur tout le territoire, les professionnels vont ainsi aller à la rencontre des Députés et des Sénateurs avec pour objectif de mettre la Loi de Finances votée le 19 novembre prochain en cohérence avec une réelle politique publique durable en matière de transport.

Dans le cas contraire, et sans attendre le vote définitif du mois de décembre, si les Parlementaires devaient adopter un texte reposant uniquement sur la seule logique fiscale, les organisations professionnelles en appelleraient à leurs représentations régionales pour préparer les modalités d'expression d'une colère légitime de plus en plus grande sur le terrain. Il en va à la fois de la compétitivité des entreprises mais aussi de l'efficacité et de la pérennité du modèle de financement de nos infrastructures ainsi que des défis de la transition énergétique. Le texte prévu aujourd'hui ne répond ni à l'un ni à l'autre et incarne une vision archaïque des politiques budgétaires.

#### TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

Le Transport routier représente 600 000 emplois en France, 40 000 entreprises.  
Il est un secteur stratégique de la transition énergétique.  
Il représente seulement 5,7% des émissions de CO2 équivalent  
et 1,7% des émissions de particules fines. Chiffres CITEPA Juin 2019.

**FNTR – Vanessa IBARLUCEA – 07 84 38 69 44 – [vanessa.ibarlucea@fntr.fr](mailto:vanessa.ibarlucea@fntr.fr)**

**OTRE – Jean-Marc RIVÉRA - 06 30 12 37 37 - [jeanmarc.rivera@otre-direction.org](mailto:jeanmarc.rivera@otre-direction.org)**

**Union TLF – Blandine Guyon – 06 07 09 17 07– [bguyon@e-tlf.fr](mailto:bguyon@e-tlf.fr)**